



08.4. /MPCI/CAB/PRMP/2023

30 AOÛT 2023
Conakry, le.....

Le Chef de Cabinet

Avis d'Appel d'Offres Restreint (AAOR)

AAOR N°: 002/MPCI/SG/CAB/PRMP/2023

MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE(MPCI)

Objet : Invitation à une consultation restreinte pour les Travaux de Rénovation et d'Extension de l'ex Ministère de la Coopération Internationale en R+8.

Mesdames, Messieurs,

1. Le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **des travaux de Rénovation et d'Extension de l'ex Ministère de la Coopération Internationale en R+8.**
2. Dans le cadre de l'exécution des travaux, sous financement du Budget National de Développement (BND), j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une consultation restreinte pour : **Les travaux de Rénovation et d'Extension de l'ex Ministère de la Coopération Internationale en R+8.**
3. Le délai d'exécution est de **dix-huit (18) mois.**
4. La présente lettre d'invitation a été adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N	ENTREPRISES	ADRESSES	PAYS
1	GOLF GUINEA INVESTMENT-SA (GGI-SA)	Siège : Marché Niger Immeuble Nguila – Commune de Kaloum Conakry Rep.Guinée/ Tel : 625 302 170/ Email : ggi.sa2023@gmail.com	Guinée
2	MC GROUPE-Sarl	Siege social : Kissosso – Commune de Matoto-Conakry, Rep.de Guinée mail : moha.condel@gmail.com / www.mcgroupesarl.com / Tel : 620 48 00 37	Guinée
3	ADACOP	Siège : Marché Niger – Commune de Kaloum Conakry Rep.Guinée/ Tel : 622 549 757/ Email : adacop2023@gmail.com	Guinée





4	ENTREPRISE GENERALE DE KANDAYA (EGK)	Siege social : N'Zérékoré, Rep.de Guinée mail : kandaya2014@gmail.com/Tel : 655 09 19 04	Guinée
5	ENTREPRISE GENERALE DES BATIMENTS (EGB-Sarl)	Siège : Almamy – Commune de Kaloum Conakry Rep.Guinée/ Tel : 625 001 231/ Email : egbsarl2023@gmail.com	Guinée

5. La passation du Marché sera conduite par voie d'Appel d'offres restreint tel que défini à l'article 28 du Code des marchés publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Cellule de Passation des Marchés du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale*, TEL : **+224 660 65 22 22** EMAIL : cpmp@mpci.gov.gn et obtenir le Dossier d'Appel d'Offres, à compter du 11 septembre 2023, **du lundi au vendredi et de 09h à 12h** contre un paiement non remboursable de deux millions francs guinéens (2 000 000 GNF).

La méthode de paiement sera :

- ✓ 50% au compte N°4111071 du receveur spécial du Trésor ;
- ✓ 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- ✓ 20% au compte de l'Autorité contractante.

7. Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats par la voie électronique après présentation des reçus de paiement.

8. Les Offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies à l'adresse ci-après : *Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale au septième (7^{ème}) étage, Commune de Kaloum* TEL : **+224 660 65 22 22** EMAIL : cpmp@mpci.gov.gn, au plus tard le **03/10/2023 à 14h 30mn**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont : ***l'expérience, la situation financière, la capacité de financement, le matériel à mobiliser, et le personnel à affecter.***

10. Le présent appel d'offres ne fait pas référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

11. Les offres doivent comprendre une caution bancaire, d'un montant de : **un milliard cinq cent millions Franc Guinéen (1.500.000.000) GNF/TTC** dont la **validité est de Cent cinquante (150) jours.**

12. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément





aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

13. Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors taxes du marché à la charge du titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).
14. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **Cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
15. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, et le cas échéant, d'un observateur indépendant le **03/10/2023 à 15h 30mn** dans la salle de réunion du **Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MPCI) – Commune de Kaloum**.

Je vous prie d'agréer, **Mesdames, Messieurs**, l'expression de mes considérations distinguées.



Abdoulaye FOFANA

